

ABC

Nous avons besoin de disponibilités contractuelles supplémentaires afin de s'adjoindre des services professionnels de l'Alliance pour l'exploitation de CASA ainsi que pour répondre à des besoins complémentaires. Étant donné l'envergure et la complexité de la solution, il est primordial de continuer avec notre partenaire actuel le temps que la solution soit stable puisque leurs équipiers maîtrisent bien le contexte de la Société ainsi que la solution développée. Changer de partenaire à ce moment pourrait avoir de forts impacts négatifs sur la vitesse de la résolution des problématiques et la prise en charge de nouveaux besoins. De plus, cela permettra à la Société de poursuivre le transfert de connaissances auprès de nos équipiers internes.

ADO**Objet :**

Obtenir l'autorisation d'augmenter, de plus de 10 % de sa valeur initiale, un contrat d'un montant égal ou supérieur au seuil d'appel d'offres public

Besoin d'affaires :

La Société a octroyé en 2017, à la suite d'un appel d'offres public, un contrat à une Alliance constituée des firmes Société Conseil Groupe LGS (Intégrateur) et SAP Canada Inc (Éditeurs). L'Alliance s'est vu accorder comme mandat le projet de mettre en place une solution d'affaires complète pour réaliser le Programme de transformation numérique de la Société.

En novembre 2022, un premier avenant a été effectué au montant de 45,7 M\$ pour une augmentation de 9,9%. À la suite de ce e supplément, l'augmentation sera de M\$ (% de la valeur initiale du contrat).

Motif SCT :

Une augmentation monétaire du contrat est nécessaire afin de poursuivre les travaux de stabilisation de la récente implantation de la transformation organisationnelle de la Société. Étant donné l'envergure et la complexité de la solution CASA, il est primordial de continuer avec le partenaire actuel jusqu'à ce que la solution soit stable puisque les ressources du prestataire maîtrisent le contexte de la Société ainsi que la solution développée. Changer de partenaire à ce moment pourrait engendrer des risques importants et entraîner de forts impacts négatifs sur la vitesse de la prise en charge et de la résolution des problématiques.

De plus, cela permettra à la Société de poursuivre le transfert de connaissances auprès des ressources de la Société.

Recommandations :

Considérant la complexité de la solution CASA déployée ainsi que la nécessité de s'assurer de la stabilité de la solution et de pouvoir régler les problématiques rencontrées au moment opportun, il est recommandé au Président-directeur général d'autoriser la présente demande d'augmentation.

Montant :

Dépense estimée/Montant initial EXCLUANT les options :	458 408 761 \$
Montant du supplément de la présente demande :	39 100 100 \$
Montant incluant tous les suppléments :	612 108 761 \$
Pourcentage du supplément :	8,53 %